

AVIS – CORONAVIRUS (COVID-19)

Dans un souci de santé publique, la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) tient à appliquer avec sérieux la liste de mesures jugées prioritaires émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, laquelle découle de l'état d'urgence sanitaire.

Ces mesures permettent aux municipalités de continuer d'exercer leur responsabilité en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée.

La MRCVR se voit dans l'obligation, pour le moment, de restreindre l'accès au public afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus (COVID-19) pouvant découler de l'admission d'un nombre important de citoyen(ne)s, et ce, en raison de l'espace disponible et du nombre de personnes déjà présentes lors de la séance (membres du Conseil, membres du personnel de la MRCVR et membres de l'équipe de diffusion). L'objectif de cette mesure, tout à fait exceptionnelle et d'application temporaire, est de permettre au Conseil de la MRCVR de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement du territoire, sans compromettre la santé de tous.

La MRCVR tient donc à informer ses citoyen(ne)s qu'en conformité avec les mesures recommandées en lien avec le coronavirus (COVID-19), la séance du Conseil qui aura lieu le **mercredi 24 novembre 2021, à 19 h**, au siège social de la MRCVR situé au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville, Québec, J3G 0B7, sera **sans public**, mais celle-ci sera **diffusée en direct** sur la plateforme de webdiffusion au lien suivant : www.mrcvr.wdplus-neo.com.

Les citoyen(ne)s qui souhaitent transmettre leurs questions au Conseil de la MRCVR pourront le faire via cette plateforme. Celle-ci permet de poser des questions en direct, dès 18 h 30 le jour de la séance, grâce à un outil de clavardage. Les questions seront lues par un(e) modérateur(-trice) lors de l'une des deux périodes de questions prévues à l'ordre du jour.

Il est à noter que la séance sera également diffusée en différé sur la plateforme interactive de webdiffusion au lien suivant : www.mrcvr.wdplus-neo.com et sur la chaîne YouTube de la MRCVR au lien suivant : <https://www.youtube.com/channel/UCypWU25Xt-Zr8bJu7C7dksA>.

Pour obtenir plus d'informations afin d'assister en direct à la séance du Conseil du 24 novembre 2021 prochain et/ou pour poser des questions, veuillez visiter la plateforme au lien suivant : www.mrcvr.wdplus-neo.com.

Par souci de transparence, la population peut consulter l'ordre du jour de la séance du Conseil de la MRCVR sur le site Internet, à l'adresse suivante : www.mrcvr.ca.

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE DIX-HUITIÈME (18^e) JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE (11) DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021).

(Signé)
Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière